



LA LOUPE DE SIMIANE COLLONGUE

Droit de savoir, Liberté d'expression, Indépendance...

PREFECTURE DES B-D-R
COURRIER ARRIVÉ LE

18 JUL. 2017

Michel Mazzoleni. 991 chemin des Vignes. 13109 Simiane Collongue.

Portable : 06 74 08 26 38.

Mail : mmazzoleni@free.fr

Simiane Collongue le 15/07/2017.

A : M. Gilles Bertothy. Chef de bureau réglementation.

Préfecture des Bouches du Rhône
Place Félix Barret
13282 – Marseille.

Objet : Comité de suivi du 06/07/23017. Dossier « plongée sous-marine, état de la canalisation d'Aluminium Pechiney » remis à M. le Préfet par Mme. Planchud.

Monsieur,

Conformément à votre mail du 11/07/2017, comme convenu je vous adresse, les pièces demandées.

- L'attestation signée par l'océanographe Gérard Rivoire du 05/07/2017.
- Le courrier adressé à M. le Préfet du 05/07/2017 remis en fin de séance suite à l'arrêt prématuré du Comité de Suivi du 06/07/2017.
- La liste des questions déposées par UCL et qu'il n'a pas été possible d'évoquer avant la coupure de micro.
- Ce dossier a été remis :
 - o Présidence de la République comme requête.
 - o Ministère de la transition écologique.
 - o L'interprétation de la vidéo de la plongée (VHS-C) est en cours auprès d'un laboratoire spécialisé. CD, prévu sous huitaine.

Nous vous serions reconnaissant d'en mentionner les termes dans le compte rendu du Comité de Suivi rendu public.

Je suis à votre disposition pour toutes demandes.

Recevez, Monsieur le chef de bureau mes salutations.

Michel Mazzoleni.

Copie :

Henry Augier Président UCL et G. Rivoire.